RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'Administration d'AGORA se réunit le vendredi 16 décembre 2024 à 14 h 00 dans la salle du Conseil sur convocation du Président.

Membres du Conseil d'Administration	Rôle	Type de Présence
ARNOULD Damien	Administrateur	présent
BORGOO Nicolas	Administrateur	présent
BRICOUT Jean-Pierre	Administrateur	présent
CARON Luc	Administrateur	présent
CRECY Olivier	Administrateur	présent
DEFOSSE Thomas	Administrateur	présent
DEGREMONT Edouard	Administrateur	présent
FAYEULLE Romain	Administrateur	présent
GRODET Etienne	Président du CA	présent
LHOTTE Grégoire	Administrateur	présent
MONMIREL Baptiste	Administrateur	présent
PLASMANS Fabrice	Administrateur	présent
SAINTE-BEUVE Mathieu	Administrateur	présent
STRUBE Florian	Administrateur	présent
THOMA MENAGE Sylvie	Administrateur	présent
THOMASSIN Cédric	Administrateur	présent
TOUPET Amaury	Administrateur	présent
VAESSEN Hervé	Administrateur	présent
18		100% Taux Présence

Invités	Rôle	Type de Présence
SMESSAERT Luc	Invité Permanent	Absent
DEZUTTER Rémi	Invité Permanent	Absent
GLACET Alexandre	Atouts Jeunes	Absent
LHOTTE Georges	Atouts Jeunes	Absent
BILLETTE Sandrine	Délégué du Personnel	excusé
BOUTTEFROY Michel	Délégué du Personnel	présent
CAULLET Coraline	Resp RSE	présent
COL Valérie	Chef de Projets logistiques	présent
CORPEL Véronique	Ass Direction	présent
DOUBLET Romuald	Resp Industriel	présent
DUQUESNOY Romain	DAF	présent
DUWER Agnès	Directeur Général	présent
FARGE Patricia	Resp RH	présent
HARLAUT Gautier	Contrôleur de Gestion	présent
KARST Christophe	Resp. SI	présent
LEROND Gautier	Dir Comm et Mark	présent
LETESSE Emmanuel	Resp Agro	présent
OUIN Honorine	Resp Communication	présent
TALDIR Thomas	Resp Céréales et Log	présent
DE LAVEAUCOUPET Aymar	Invité	présent
DUPONT Thierry	Invité	présent

Etienne GRODET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Agnès DUWER assume les fonctions de secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le Président fait constater que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et rappelle l'ordre du jour.

Étienne Grodet, Président du Conseil d'Administration, débute la séance en remerciant les membres du Conseil d'Administration pour leur confiance et son élection en tant que Président. Il a ensuite souligné les défis à venir pour la Coopérative AGORA en 2025, notamment liés aux aléas climatiques et à la gestion de la trésorerie.

ORDRE DU JOUR

1. **Validation du PV du 4 novembre / Validation du PV du 10 décembre**
2. **Retour sur les assemblées de sections / AG / Revue de Presse**
3. **Gouvernance**
   - **Election du Bureau (vote anonyme)**
   - **Invité permanent**
   - **Indemnités et allocations aux administrateurs**
   - **Désignation des membres des commissions**
   - **Représentants dans les filiales et sociétés**
   - **Dates des réunions de Bureaux / CA / AG 2025**
4. **Renouvellement des pouvoirs et délégations pour formalités et signatures**
5. **Dossier financier**
- ***Evolution du capital social UFG***
6. **Capital social (souscriptions, transferts, rachats)**
7. **Questions diverses**

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration des 4 novembre et 10 décembre 2024 ont été soumis à validation.

- **Procès-verbal du 4 novembre 2024 :** Après rappel des principaux points abordés (point sur les céréales, activités d'approvisionnement, communication, examen des comptes, préparation de l'Assemblée Générale, administration et finances, séminaires de janvier et mai 2025, et questions diverses), il a été adopté à l'unanimité.
- **Procès-verbal du 10 décembre 2024 :** Consacré à l'élection du nouveau président, ce PV a également été adopté à l'unanimité.

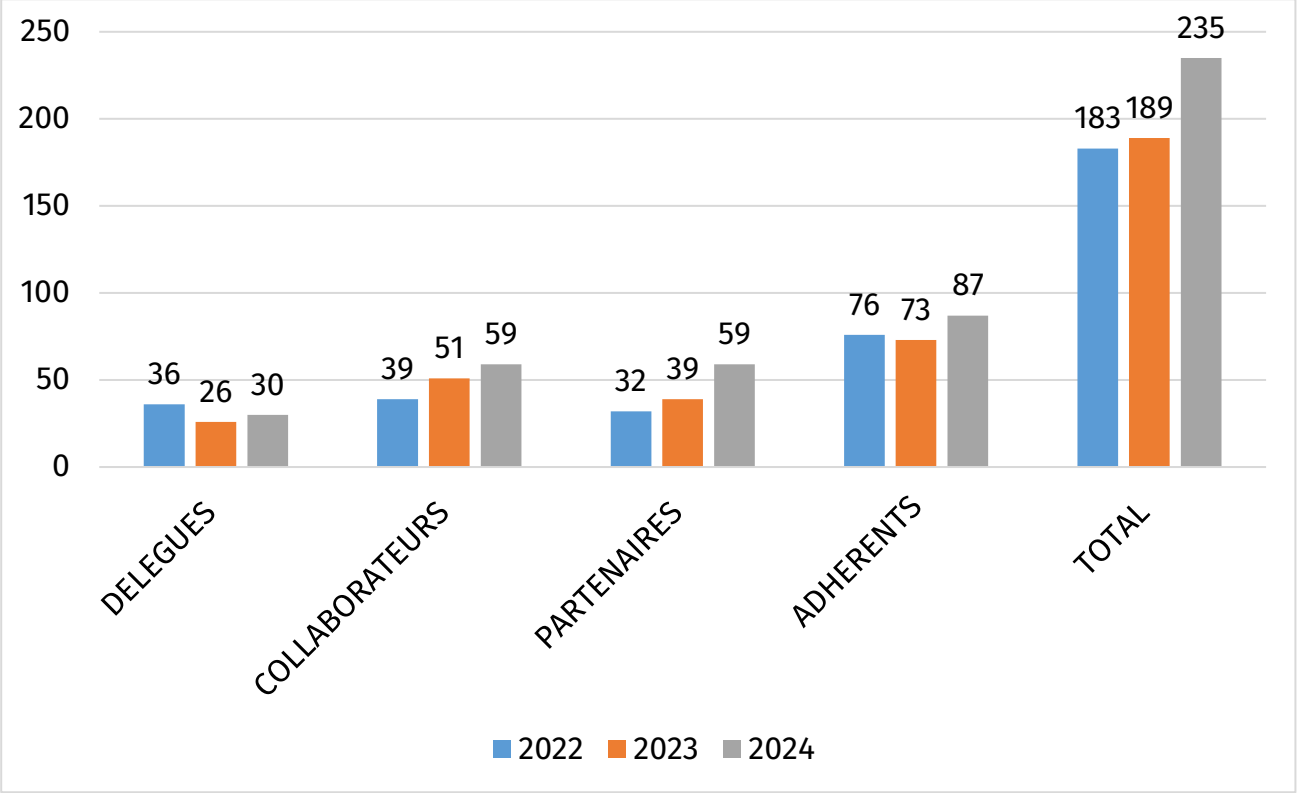
2. Retour sur les assemblées de sections / AG / Revue de Presse

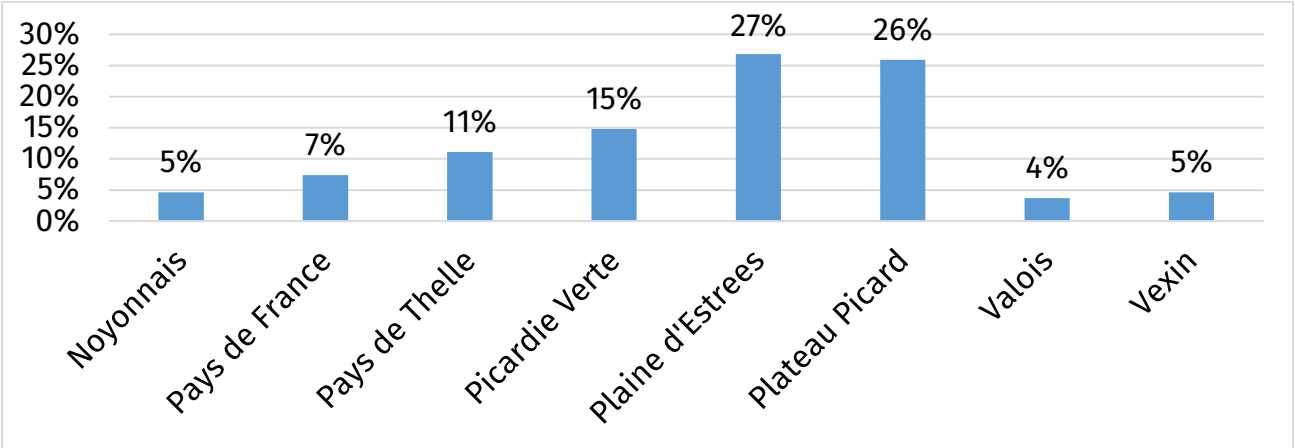
Honorine Ouin, Responsable Communication, a présenté un bilan détaillé des Assemblées de Section et de l'Assemblée Générale, accompagné d'une analyse quantitative et qualitative :

- **Assemblées de Section** :
  - 2 523 adhérents convoqués, avec 233 présents et 31 représentés, soit un taux de participation global de 9 %.
  - Les participants étaient principalement issus des zones proches de la Plaine d'Estrées, reflétant un fort ancrage régional.

	CONVOQUES AUX ASS DE SECTIONS			PRESENTS AUX ASS DE SECTION				NBRE
Nombre de Document	ADHERENTS			REELS	%	REPRESENTES	TOTAL	DE
REGION		NB GAEC	Total général		PRESENCE			DELEGUES ELUS
ESTREES	363	8	371	49	13%	5	54	11
NOYONNAIS	352	26	378	32	8%	4	36	8
PAYS FCE	270	8	278	30	11%	5	35	7
PICARD	454	43	497	46	9%	4	50	10
PVERTE	318	73	391	24	6%	4	28	6
THELLE	249	13	262	21	8%	3	24	5
VALOIS	184	2	186	21	11%	4	25	5
VEXIN	195	5	200	10	5%	2	12	3
Total général	2385	178	2563	233	9%	31	264	55

- **Assemblée Générale** :
  - Une légère augmentation du nombre de participants a été observée, attribuée à une meilleure organisation logistique et à une salle plus adaptée.
  - La répartition des participants a révélé un profil majoritaire d'adhérents âgés de 40 à 50 ans, disposant d'exploitations de taille moyenne et utilisant les services de la coopérative.
  -





- **Revue de Presse** :
  - Une couverture médiatique renforcée avec des articles parus dans *Agro-Distribution*, *L'Oise Agricole*, *Référence Agro*, ainsi que des contributions dans *La Dépêche* et *Le Courrier Picard*.
  - Une présence accrue sur les réseaux sociaux a également été notée, avec des publications relayées par des partenaires tels que MG Consultants, TV Agri, la Coopération Agricole…


Courrier picard

Agriculture : la coopérative de l'Oise Agora réalise une collecte record de céréales en 2024

Lors de son assemblée générale, mardi 10 décembre 2024, le conseil d'administration a élu son nouveau président Etienne Grodet qui succède à Thierry Dupont.


AGRO

Agora veut « revitaliser » ses infrastructures

Honorine Ouin conclut souligne l'importance de poursuivre les efforts pour améliorer la participation des adhérents et maintenir une communication efficace à travers différents canaux.

Honorine Ouin conclut sa présentation en rappelant les principales dates à venir : les séminaires des 8 et 9 janvier 2025, et l'Agroforum du 6 février 2025, qui aura pour thème central le climat, le sol, et le rôle essentiel de l'agriculteur.

- Le conseil d'administration remercie Honorine OUIN pour l'organisation de cette assemblée générale 2024 et prend note de ces informations.

3. Gouvernance

3.1 Election du Bureau

Les candidats à l'élection des membres du Bureau sont :

- **Vice-Président :** SCEA Ferme de Bémont, représentée par M. Amaury Toupet à Russy Bémont.
- **Secrétaire Général :** SCEA Plasmans Vémars, représentée par M. Fabrice Plasmans à Vémars.
- **Trésorier :** Ferme de Mermont, représentée par M. Cédric Thomassin à Crépy en Valois.
- **Membre :** Société Civile Agricole des Vanneaux, représentée par M. Edouard Degremont à Presles
- **Membre :** SCEA Vaessen, représentée par M. Hervé Vaessen à Goussainville
- **Membre :** EARL Crecy, représentée par M. Olivier Crecy à Lavilletertre.

Le vote est effectué à bulletin secret et après dépouillement, le scrutin est le suivant :

Inscrits : 18	Votants : 18	Exprimés : 18

- **Vice-Président :** SCEA Ferme de Bémont, représentée par M. Amaury Toupet à Russy Bémont.
- **Secrétaire Général :** SCEA Plasmans Vémars, représentée par M. Fabrice Plasmans à Vémars.
- **Trésorier :** Ferme de Mermont, représentée par M. Cédric Thomassin à Crépy en Valois.
- **Membre :** Société Civile Agricole des Vanneaux, représentée par M. Edouard Degremont à Presles
- **Membre :** SCEA Vaessen, représentée par M. Hervé Vaessen à Goussainville
- **Membre :** EARL Crecy, représentée par M. Olivier Crecy à Lavilletertre.

Etienne GRODET remercie les administrateurs pour leurs votes et leur confiance renouvelée.

3.2 Invité Permanent

Etienne GRODET poursuit ensuite sur la proposition de renouveler L**uc SMESSAERT** en qualité d'invité permanent aux réunions du conseil d'administration. Luc SMESSAERT est administrateur représentant son territoire, Membre du Bureau, vice-président de la Fédération Nationale du Syndicat des Exploitants Agricoles.

- Le Conseil d'administration valide cette proposition et renouvelle **M. Luc Smessaert** en qualité d'Invité permanent aux Conseils d'Administration d'Agora.

À la suite de l'élection du nouveau Bureau, Etienne GRODET souhaite recueillir les impressions et observations des membres du CA concernant le déroulement de l'Assemblée Générale :

1. **Participation et organisation :**
   - Une légère augmentation du nombre de participants a été notée, attribuée à une meilleure communication et à une organisation logistique optimisée.
   - Les membres ont salué l'utilisation d'une salle plus conviviale, bien adaptée aux besoins de l'événement.

2. **Contenus présentés :**
   - Les présentations sur les comptes et la partie financière, animées par le binôme **Romain DUQUESNOY, DAF et Aymar de LAVEAUCOUPET** ont été jugées claires, pédagogiques et bien structurées.
   - L'intervention d'**Audrey Bourolleau**, fondatrice de **HECTAR**, a été particulièrement remarquée pour son approche innovante et disruptive sur les problématiques agricoles. Bien que ses propos aient suscité des débats parmi les membres, ils ont globalement été perçus comme une source d'inspiration et d'ouverture pour la Coopérative.

3. **Points d'amélioration :**
   - Une meilleure gestion du flux pour les buffets a été suggérée, certains participants ayant relevé un manque d'espace et une organisation trop condensée.
   - Il a également été proposé de préparer des questions ou des thématiques pour dynamiser les échanges avec les adhérents durant l'Assemblée.

4. **Engagement des adhérents :**
   - Plusieurs membres ont exprimé leur déception face au faible engagement de certains adhérents, tout en notant l'importance de continuer à réfléchir à des moyens de renforcer leur participation active.

Étienne Grodet remercie les membres pour leurs retours constructifs, en soulignant que ces observations contribueront à améliorer l'organisation des futures Assemblées Générales.

3.3 Indemnités

A la suite du vote du vote de la 12ème résolution lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 décembre 2024, le Conseil d'Administration adopte les indemnités et allocations suivantes, conformément à l'enveloppe budgétaire de 175 000 € prévue par le vote de l'Assemblée Générale.

- **Membres du Bureau :**
  - **Président** : 3 SMIC annuel.
  - **Vice-Président** : 1,18 SMIC annuel.
  - **Secrétaire Général** : 0,57 SMIC annuel.
  - **Trésorier** : 0,57 SMIC annuel.
  - **Membres du Bureau** : 0,33 SMIC annuel.

    - **Modalités de versement** : acompte de 90% en décembre et paiement du solde en fin d'exercice.

❖ **Autres Administrateurs :**

Il est adopté une allocation de 120 € par administrateur, présent aux réunions de Bureau, de Conseil ’Administration et de Commissions.

- Le versement s’effectuera une fois par an en fin d’exercice, soit au 30 juin.
- Cette allocation ne concerne pas les Administrateurs membres du Bureau.

➢ **Le Conseil d’administration valide les indemnités.**

3.4 Désignation des membres des commissions

Étienne Grodet, le Président, ouvre ce point par un rappel essentiel concernant l’importance des commissions au sein de la Coopérative. Il souligne que :

- **Rôle des commissions :** Les commissions sont un levier stratégique pour approfondir les thématiques spécifiques et proposer des solutions adaptées aux enjeux.
- **Engagement des membres :** Les membres des commissions doivent être actifs et impliqués, et chaque président de commission peut prendre l’initiative de retirer ou d’inviter de nouveaux participants en fonction de leur engagement et de leur pertinence pour les travaux.
- **Renouvellement générationnel :** L’intégration régulière de jeunes membres est essentielle pour assurer un renouvellement générationnel et équilibrer la pyramide des âges des administrateurs.

Étienne Grodet demande aux administrateurs de réfléchir aux thématiques et objectifs des commissions d’ici les séminaires des **8 et 9 janvier 2025**, où une mise à jour des thèmes et des priorités seront abordées.

1. **Commission Céréales :**
    - **Président Amaury TOUPET / Animateur Thomas TALDIR**
    - Maintien de la structure actuelle. Le président a signalé une bonne participation générale.
    - Certains membres pourraient être retirés en raison de leur absence régulière.
2. **Commission Finances et Gestion des Risques :**
    - **Président Cédric THOMASSIN / Animateur Romain DUQUESNOY**
    - La participation est stable, avec des invités qui apportent des contributions spécifiques.
3. **Commission Agriculture et Innovation :**
    - **Président Fabrice PLASMANS / Animateur Gautier LEROND**
    - Cette commission pourrait évoluer pour intégrer de nouveaux sujets, notamment liés à l’engagement adhérents.
    - Des membres extérieurs sont invités pour enrichir les débats.

➢ **Sous-commissions Aliments et Semences** :

1. Ces groupes sont jugés difficiles à maintenir actifs.
2. Les réunions sont limitées à une par an et se concentrent sur des bilans et des perspectives spécifiques.

4. **Commission RSE : Président Florian STRUBE / Animateur Coraline CAULLET**

    - Cette commission a bien fonctionné sur l'exercice écoulée et a permis de structurer les axes prioritaires.

5. **Commission Agroécologie : Président Romain FAYEULLE / Animateur Emmanuel LETESSE**

    - Accompagner la transition des agriculteurs et identifier des opportunités d'aide.

6. **Commission Investissement :**

    - **Président Olivier CRECY / Animateur Romuald DOUBLET**
    - Chargée de suivre les projets stratégiques et d'investissement.

7. **Commission Jeunes et Vie de la Coopérative :**

    - **Président Edouard DEGREMONT / Honorine OUIN**
    - Vise à impliquer les jeunes et à améliorer leur engagement dans la gouvernance.
    - Discussion sur les moyens d'attirer et de motiver les nouvelles générations.

Rappel : Les présidents de commission devront signaler les membres inactifs pour ajuster la composition des groupes.

Un rapport annuel des activités sera présenté au Conseil d'Administration pour évaluation.

Le Président, Étienne Grodet, conclut ce point en réaffirmant que les commissions sont des leviers essentiels pour accompagner la stratégie de la Coopérative et renforcer la participation des administrateurs.

- Les membres ont convenu de laisser les commissions et leurs thèmes actuels inchangés jusqu'aux séminaires des 8 et 9 janvier 2025, où des ajustements pourront être discutés.
- Un suivi plus structuré des travaux sera demandé aux présidents de commission, avec des rapports réguliers au Conseil d'Administration.

➢ **Le Conseil prend acte de ces informations.**

3.5 Représentants dans les filiales et sociétés

À la suite de l'élection d'Étienne GRODET en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Coopérative AGORA le 10 décembre 2024, celui-ci reprend l'ensemble des mandats et fonctions de représentation précédemment assurés par Thierry DUPONT.

Cédric THOMASSIN a été élu Trésorier du Bureau, en remplacement d'Aymar de LAVEAUCOUPET, dont le mandat a pris fin le 10 décembre 2024. À ce titre, Cédric THOMASSIN reprend l'ensemble des missions, responsabilités et mandats de représentation précédemment assurés par Aymar de LAVEAUCOUPET.

Ainsi, les représentations d'AGORA sont les suivantes :

FINANCIERE

VERTDIS (AD VITAM Distribution)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- Édouard DEGREMONT
- Fabrice PLASMANS
- Cédric THOMASSIN

Modification :

- Changement : Cédric THOMASSIN

Décision :

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette nomination et valident la représentation d'AGORA au sein de VERTDIS.

COMMERCE

INVIVO (Union de coopératives)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- Agnès DUWER

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

CÉRÉMIS (Union de coopératives : AGORA – VALFRANCE – UNEAL – SANATERRA – UCARA – TERNOVEO)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil de Surveillance sont :

- Étienne GRODET (voix consultative)
- Amaury TOUPET (voix consultative)
- Hervé VAESSEN (sans voix consultative)

- Agnès DUWER est Présidente du Directoire de CÉRÉMIS.

Modification :

- Changement : Étienne GRODET , et arrivée de Hervé VAESSEN

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

CÉRÉMIS TRADING

Les représentants permanents d'AGORA sont :

- Étienne GRODET au sein du Conseil de Surveillance
- Agnès DUWER au sein du Directoire

- Agnès DUWER est Présidente du Directoire de CÉRÉMIS TRADING.

Modification :

- Changement : Étienne GRODET

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

INOXA (ex SICAPA) et SICALOG

Les représentants permanents d'AGORA sont :

- Étienne GRODET, Membre du Conseil de Surveillance
- Agnès DUWER, Membre du Directoire

Modification :

- Changement : Étienne GRODET

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

UNISIGMA (AGORA – LIMAGRAIN – BIOLINE Group)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- Étienne GRODET
- Mathieu SAINTE-BEUVE
- Amaury TOUPET

- Amaury TOUPET est Président du Conseil d'Administration d'UNISIGMA.
- Agnès DUWER est invitée à chaque Conseil d'Administration et Assemblée Générale d'UNISIGMA.

Modification :

- Changement de représentants AGORA, Amaury TOUPET est Président du Conseil d'Administration.
- Entrée de Mathieu SAINTE-BEUVE.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de ces représentations.

SEMENCES DE FRANCE (Une entité d'INVIVO)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- **Aymeric DEZOBRY**, Responsable Semences AGORA

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

STOCKAGE LOGISTIQUE

SEMMAP (AGORA – VALFRANCE – UCAC)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil de Surveillance sont :

- Amaury TOUPET
- Damien ARNOULD (Vice-Président)
- Agnès DUWER (Présidente du Directoire)

Modification :

- Changement de représentants AGORA, arrivée d'Amaury TOUPET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

UCAVO (AGORA – VALFRANCE)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- Cédric THOMASSIN (Président de l'Union UCAVO)
- Agnès DUWER (Directrice de l'Union UCAVO)

Modification :

- Changement de représentants AGORA, arrivée de Cédric THOMASSIN.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

SENALIA (Union de coopératives)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration et du Bureau sont :

- Amaury TOUPET
- Thomas TALDIR (représentant la Direction de la Coopérative AGORA)

Modification :

- Changement : arrivée d'Amaury TOUPET et de Thomas TALDIR.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

UCBC (Union des coopératives bio céréales)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- Florian STRUBE

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

USH – UNION DU SILO HEUDICOURT (AGORA – SEVEPI)

Les représentants permanents d'AGORA au sein de l'Union HEUDICOURT sont :

- Olivier CRECY
- Romain DUQUESNOY (D.A.F. AGORA)

Modification :

- Changement : arrivée de Romain DUQUESNOY.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

SYNERGIS UNION (AGORA et COOP DE MILLY)

Les représentants permanents au sein du Conseil d'Administration sont :

- Étienne GRODET, Président d'AGORA (Administrateur représentant AGORA)
- Didier VERBEKE, Président de MILLY (Administrateur représentant MILLY)

Autre représentation :

- Agnès DUWER est Directrice Générale de SYNERGIS UNION.

Modification :

- Changement : Étienne GRODET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

ETS LAERMANS (SASU depuis le 1er juillet 2020)

Activité :

Stockage et vente de produits phytosanitaires, engrais, semences et aliments du bétail.

Les représentants permanents d'AGORA sont :

- Étienne GRODET, Président
- Agnès DUWER, Directrice Générale

Modification :

- Changement : Étienne GRODET prend la Présidence.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

SYNERGIS LOGISTIQUE

Les représentants permanents de la SAS SYNERGIS LOGISTIQUE sont :

- Agnès DUWER, Présidente
- SCA AGORA, Actionnaire unique, représentée par son Président **Étienne GRODET**
- Thomas TALDIR, Directeur Général

Modification :

- Changement : Étienne GRODET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.
-

COOP - SCI

GIE SYNERGIS MANAGEMENT (AGORA – LAERMANS – SYNERGIS LOGISTIQUE)

Les représentants permanents d'AGORA au sein du GIE SYNERGIS MANAGEMENT sont :

- **Étienne GRODET, Président**
- **Agnès DUWER, Directrice Générale**
- **Olivier CRECY**
- **Cédric THOMASSIN**
- **Fabrice PLASMANS**

Modification :

- **Changement : Étienne GRODET et Cédric THOMASSIN.**

Décision :

- **Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.**

SCI LE CLOS DE PRESLES

Les représentants permanents d'AGORA au sein de la SCI LE CLOS DE PRESLES sont :

- **Olivier CRECY**

Modification :

- **Pas de changement de représentant AGORA.**

Décision :

- **Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.**

SCI LE RONCE

Les représentants permanents d'AGORA au sein de la SCI LE RONCE sont :

- Étienne GRODET

Modification :

- Changement : Étienne GRODET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

R & D

SYNERGIS INVEST SASU

Les représentants permanents d'AGORA au sein de SYNERGIS INVEST SASU sont :

- **Actionnaire unique** : SCA AGORA (500 actions de 100€)
- **Président par représentation d'AGORA** : Étienne GRODET
- **Directrice Générale** : Agnès DUWER
- **Membres du Comité de Direction** :
  - Olivier CRECY
  - Fabrice PLASMANS
  - Edouard DEGREMONT
  - Romain DUQUESNOY

Modification :

- Changement : Étienne GRODET et Romain DUQUESNOY.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

AUTRES UNIONS

UFG (Union Finances Grains)

Les représentants permanents d'AGORA au sein de l'Union Finances Grains sont :

- **Administrateur au Conseil de l'UFG : poste obtenu par AGORA le 21 octobre 2021**
- **Représentant AGORA aux Conseils d'Administration : Cédric THOMASSIN, en sa qualité de Trésorier**
- **Suppléant : Damien ARNOULD**

Modification :

- **Changement : Cédric THOMASSIN.**

Décision :

- **Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.**

EUROSEINE (Union de coopératives : AGORA – SENALIA – NORIAP – NATUP – CERESIA – SANATERRA – VIVESCIA – Pôle européen de logistique fluviale)

Les représentants permanents d'AGORA au sein d'EUROSEINE sont :

- **Conseil de Surveillance** : Étienne GRODET
- **Directoire** : Agnès DUWER

Contexte :

Cette structure a été créée pour fédérer les coopératives soutenant le projet **Canal Seine Nord**. Les échanges pourraient reprendre, notamment sur le choix d'un emplacement pour créer une **plateforme logistique collective**.

Modification :

- Changement : Étienne GRODET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

LCA – LA COOPÉRATION AGRICOLE (Ex COOP DE FRANCE)

Les représentants permanents d'AGORA au sein de La Coopération Agricole sont :

- **LCA Métiers du Grain** : Étienne GRODET (Administrateur)
- **LCA SOLUTIONS+ (ex Services Coop de France)** : Romuald DOUBLET (Représentant AGORA aux Conseils et Assemblées)

- **LCA Hauts-de-France (LCA HDF)** : Étienne GRODET (Représentant AGORA au sein du Conseil d'Administration)
- **LCA Île-de-France (LCA IDF)** : Édouard DEGREMONT (Représentant AGORA au sein du Conseil d'Administration)
- **Commission Bioénergie/Comité Énergie** : Romuald DOUBLET (Participant aux réunions en qualité de Responsable Industriel AGORA)

Modification :

- Changement : Étienne GRODET.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

AUTRES REPRESENTATIONS

Etienne GRODET, Président d'AGORA,
Représente également AGORA aux Assemblées Générales :

- ⇨ **CERESIA**
- ⇨ **COOP MILLY**
- ⇨ **FIDICOOP**
- ⇨ **NATUP**
- ⇨ **NORIAP**
- ⇨ **SANATERRA**
- ⇨ **SEVEPI**
- ⇨ **UCAC**
- ⇨ **UNEAL**
- ⇨ **VALFRANCE**

Compte tenu de ces nombreuses représentations, le Président Etienne GRODET mandate les membres du Bureau pour représenter AGORA à ces assemblées.

@ADHÉRENTS.COOP

Les représentants permanents d'AGORA sont :

- Honorine OUIN (Représentante d'AGORA aux réunions et Assemblées Générales)

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

ASSOCIATION RÉAGIR AGRI COLLECTIF

Contexte :
Réagir Agri'Collectif Oise est issu d'une initiative commune entre la **FNSEA** et l'**APCA** visant à accompagner les agriculteurs en difficulté.

Les représentants permanents d'AGORA au sein de l'association sont :

- **Responsable professionnel référent**, invité à participer à l'Assemblée Générale de l'association et éligible au Conseil d'Administration et au Bureau du collectif : **Olivier CRECY**
- **Référent administratif**, sollicité pour participer aux travaux de l'association : **Romain DUQUESNOY**

Modification :

- Changement : arrivée de **Romain DUQUESNOY**.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

CHARTE AGRICOLE ET FORESTIÈRE ROISSY PAYS DE FRANCE

(Roissy Pays de France – Communauté d'Agglomération)

Les représentants permanents d'AGORA au sein de cette instance sont :

- **Hervé VAESSEN**, représentant d'AGORA aux différentes réunions.

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

ASSOCIATION DES ORGANISATIONS DES COOPÉRATIVES AGRICOLES DU BASSIN PARISIEN

Objet de l'association :

- Faciliter les études nécessaires à l'activité de ses membres.
- Financer les formations ainsi que les voyages d'études des membres cotisants.
- Financer les membres pour les actions menées avec leurs organisations professionnelles agricoles.

Les représentants permanents d'AGORA au sein du Conseil d'Administration sont :

- **Édouard DEGREMONT**

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

#AGRIDEMAIN

Contexte :

L'association **#Agridemain** donne la parole aux agriculteurs et à tous ceux qui participent à la production agricole. Son objectif est de raconter l'histoire d'une agriculture **authentique et réaliste**, en mettant en avant ses **atouts et ses défis**.

Les représentants permanents d'AGORA au sein de cette association sont :

- **Luc SMESSAERT**, invité permanent et ambassadeur de l'association.

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

ASSOCIATION DU PAYS COMPIÉGNOIS

Contexte :

Le **Pays Compiégnois** est l'union de trois intercommunalités :

- **L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne**
- **Les Communautés de communes des Lisières de l'Oise**
- **La Plaine d'Estrées**

Cette association œuvre pour le **développement du territoire à l'échelle du bassin de vie**, en promouvant :

- Une **démarche commune pour favoriser les circuits courts et de proximité**.
- Des actions liées à l'étude des circuits courts menées en coopération avec **Algoé** et **Terralim**.

Les représentants permanents d'AGORA au sein de cette association sont :

- **Florian STRUBE**

Modification :

- Pas de changement de représentant AGORA.

Décision :

- Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de cette représentation.

3.6 Dates 2025 – CA / BUREAUX / SEMINAIRES :

Le Conseil d'Administration procède à l'examen et à la validation des dates de réunions pour l'année 2025 :

Dates	MATIN	APRES MIDI
mercredi 8 janvier 2025	COMMISSIONS	COMMISSIONS
jeudi 9 janvier 2025	COMMISSIONS	
lundi 3 février 2025	BUREAU	
lundi 17 février 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 3 mars 2025	BUREAU	
lundi 17 mars 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 7 avril 2025	BUREAU	
lundi 14 avril 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 5 mai 2025	BUREAU	
jeudi 15 mai 2025	SEMINAIRE CA	SEMINAIRE CA
vendredi 16 mai 2025	SEMINAIRE CA	SEMINAIRE CA
lundi 2 juin 2025	BUREAU	
mardi 10 juin 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 16 juin 2025	REUNIONS AVT MOISSON	REUNIONS AVT MOISSON
mardi 17 juin 2025	REUNIONS AVT MOISSON	REUNIONS AVT MOISSON
mercredi 18 juin 2025	REUNIONS AVT MOISSON	REUNIONS AVT MOISSON
jeudi 19 juin 2025	REUNIONS AVT MOISSON	REUNIONS AVT MOISSON
vendredi 20 juin 2025	REUNIONS AVT MOISSON	REUNIONS AVT MOISSON
lundi 7 juillet 2025	BUREAU	
lundi 21 juillet 2025	CONSEIL ADMINISTRATION	
lundi 4 août 2025	BUREAU	
lundi 18 août 2025	CONSEIL ADMINISTRATION	
lundi 8 septembre 2025	BUREAU	
lundi 15 septembre 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 6 octobre 2025	BUREAU	
lundi 13 octobre 2025		CONSEIL ADMINISTRATION
lundi 3 novembre 2025	BUREAU	CONSEIL ADMINISTRATION
mardi 18 novembre 2025	ASS SECTION	ASS SECTION
mercredi 19 novembre 2025	ASS SECTION	ASS SECTION
jeudi 20 novembre 2025	ASS SECTION	ASS SECTION
vendredi 21 novembre 2025	ASS SECTION	ASS SECTION
lundi 24 novembre 2025	ASS SECTION	ASS SECTION
mardi 9 décembre 2025		ASS GENERALE ORD
lundi 15 décembre 2025		CONSEIL ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration valide le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année 2025, avec les points suivants :

1. **Séminaire :**
   - Les 8 et 9 janvier 2025, un séminaire est organisé pour définir les priorités des commissioins de l'année et ajuster les thématiques des commissions.
   - Chaque administrateur est invité à préparer des propositions d'amélioration ou de changement pour nourrir les discussions.
   - Les 15 et 16 mai 2025 : séminaire stratégique.

2. **Réunions des commissions :**
   - Chaque commission tiendra des réunions trimestrielles. Les animateurs ajusteront leurs travaux en fonction des orientations définies lors du séminaire de janvier.

3. **Assemblée Générale Ordinaire :**
   - La date est fixée au **9 décembre 2025**.

4. **Réunions du Conseil d'Administration :**
    - Un calendrier mensuel sera communiqué. Les conseils d'administration de juillet et août seront adaptés suivant les contraintes liées à la moisson (voir possibilité de la faire en visio)

- La flexibilité organisationnelle, avec des options pour des réunions hybrides (présentiel et distanciel), a été évoquée.
- Étienne Grodet a rappelé l'importance d'un suivi régulier pour évaluer l'efficacité des réunions et d'un engagement actif des administrateurs dans les échanges.

➢ Le calendrier proposé est validé à l'unanimité.

4. Renouvellement des pouvoirs et délégations pour formalités et signatures

Le Conseil d'Administration a abordé les questions relatives aux délégations de pouvoirs et de signature, conformément aux dispositions statutaires.

A. Délibération du Conseil d'Administration portant délégation générale de pouvoirs et de signature au Président du Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, étant entendu qu'il conserve collégialement le mandat social que lui a conféré l'Assemblée Générale en vertu de l'article 29 des statuts de la Coopérative, décide de déléguer à son Président, M. Etienne GRODET, les pouvoirs suivants :

- Représenter la Coopérative auprès de l'Etat, des administrations publiques et de tous tiers, sauf délégation particulière
- accordée par le Conseil d'Administration, et faire toutes opérations dans l'intérêt de la Coopérative dans les conditions et limites ci-après définies ;
- Retirer ou faire retirer de tous bureaux de l'administration de la Poste et de toutes entreprises de transports toutes lettres, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative ;
- Ouvrir et faire fonctionner à la Banque de France, aux bureaux des chèques postaux, dans toutes caisses de Crédit agricole, banques ou établissements de crédit, tous comptes courants, comptes de dépôts ou autres, donner toutes délégations pour le fonctionnement de ces comptes, fixer l'emploi des disponibilités, acquérir, céder ou transporter tous fonds d'Etat et toutes valeurs mobilières, souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce et tous warrants agricoles ou autres ;
- Consentir tous crédits ou avances aux associés coopérateurs et aux tiers aux conditions générales définies par le Conseil d'Administration pour le crédit aux coopérateurs et aux clients ;
- Contracter, tous crédits à court terme nécessaires dans les limites d'un encours maximum de 290.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts de financement et de campagne (y compris les emprunts de campagne avalisés par FRANCEAGRIMER), et d'un total de 100.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts d'investissements à long ou moyen terme ;
- Signer toute demande de prêt, ouverture de crédit à court terme et les contrats de crédits correspondants ;
- Consentir et accepter tous baux actifs ou passifs pour le fonctionnement de la Coopérative et la gestion de son patrimoine ;
- Exercer toutes actions judiciaires au nom de la Coopérative, tant en demandant, qu'en défendant – conformément aux dispositions de l'article 26 § 2 des statuts ;
- Prononcer l'admission des associés coopérateurs ;
- Mettre en demeure les associés coopérateurs de respecter leurs engagements d'activité et faire respecter le règlement intérieur de la Coopérative ;
- Provoquer toutes résolutions de contrats, compromettre, transiger avec ou sans indemnité, consentir toutes prolongations de délais, donner tous acquiescements, désistements et mainlevées, consentir et accepter toutes cessions et délégations de créances ;
- Exiger le paiement comptant des fournitures et des services de la Coopérative.

➔ Le Conseil d'Administration autorise le Président à subdéléguer certains de ses pouvoirs à la Direction Générale.

B. Délégation de pouvoirs et de signature à la Direction Générale

Le Conseil d'Administration délègue, avec l'accord du Président, à la Directrice Générale, Mme Agnès DUWER avec faculté de subdélégation, les pouvoirs suivants pour AGORA et en prestations pour les filiales et sociétés du Groupe AGORA :

- Prendre toutes dispositions pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services généraux de la Coopérative ;
- Embaucher et assurer la gestion du personnel qui est en totalité placé sous ses ordres ;
- Représenter la Coopérative auprès de l'ensemble des Administrations publiques (Environnement, Fiscal, Travail, DGCCRF, etc.), ou des entreprises privées ou tous tiers et faire toutes opérations que comporte cette représentation ;
- Faire retirer de tous bureaux de LA POSTE, de toutes entreprises de transports ou de routage, toutes lettres, dépêches, plis, colis, mandats destinés à la Coopérative ; elle en fait donner décharge ;
- Statuer sur tous marchés ou traités dans le cadre de la politique commerciale et d'investissement arrêtée par le Conseil d'Administration ;
- Contracter, tous crédits à court terme nécessaires dans les limites d'un encours maximum de 290.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts de financement et de campagne (y compris les emprunts de campagne avalisés par FRANCE-AGRIMER), et d'un total de 100.000.000 d'euros pour l'ensemble des emprunts d'investissements à long ou moyen terme ;
- Signer toute demande de prêt, ouverture de crédit à court terme et les contrats de crédits correspondants ;
- Faire toucher les sommes dues à la Coopérative et payer celles qu'elle doit ;
- Faire ouvrir et fonctionner dans toute banque ou établissements de crédit tous comptes courants, comptes de dépôt ou autres ;
- Fixer l'emploi des disponibilités ;
- Faire souscrire, endosser, accepter et acquitter tous effets de commerce ou autres, créer tous effets en contrepartie des récoltes apportées par les sociétaires ;
- Provoquer toutes résolutions de contrats, traiter, composer, compromettre et transiger en tout état de cause avec ou sans indemnité ;
- Signer tout contrat tel que cession de créance ou délégation de créance pour garantir le recouvrement des créances de la Coopérative ; fixer les modes de libération des débiteurs, consentir toute prolongation de délai ;
- Donner tous acquiescement, désistement ainsi que toutes les mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres droits avec ou sans paiement, consentir toutes antériorités ;
- Agir en justice dans tous les litiges opposant la Coopérative à ses adhérents, ou à ses clients et fournisseurs.

➔ Le Conseil d'Administration autorise la Directrice Générale à subdéléguer certains de ses pouvoirs à la Direction Administrative et Financière.

5. **Dossier Financier - UFG**

Romain Duquesnoy, Directeur Administratif et Financier, présente une mise à jour détaillée sur la participation d'AGORA au sein de l'Union Finances Grains (UFG), avec les éléments suivants :

1. Rappel des dispositions réglementaires de l'UFG :

- Les adhérents doivent souscrire **30 parts de 2 €** pour bénéficier des prestations de services et de la mutualisation des frais de fonctionnement facturés par l'UFG.
- **Date d'entrée au capital d'AGORA :** Mai 2021.

2. Impact financier pour AGORA :

- **Valeur de la participation au 30/06/2024 : 26 666 €.**

- AGORA a souscrit **7 344 parts supplémentaires** de 2 €, entraînant une augmentation de **14 668 €** de la participation dans le capital de l'UFG.
- **Valeur totale de la participation au 30/06/2025 : 41 334 €**.

➢ Le Conseil d'Administration valide l'augmentation de la participation au capital de l'UFG.

6. Capital Social (souscriptions, transferts, rachats)

Étienne Grodet présente les mouvements liés au capital social de la Coopérative

SOUSCRIPTIONS DE PARTS SOCIALES	
EARL BEUDAERT HERVE (1946325) BEUVRAIGNES	150,00 €
	150,00 €

REMBOURSEMENTS DE PARTS SOCIALES > 1000€	
EARL FOURNIER - MR CLAUDE FOURNIER (1633083) FRESNIERES	4 222,00 €
EARL GHEERAERT - MME H+GHEERAERT FRANCOIS (1410324) QUINQUEMPOIX	3 788,00 €
	8 010,00 €

TRANSFERT DE PARTS SOCIALES	
SCI DE LA RAPEE (0900567) PARIS Transfère la totalité de ses parts à SCEA DE LA RAPEE (0900567) PARIS	724,00 €
EARL OLIVIER (1818001) CAMELIN Transfère la totalité de ses parts à SCEA OLIVIER (1818001) CAMELIN	2 506,00 €
EI OUACHEE DOMINIQUE (1102426) MOYVILLERS Transfère la totalité de ses parts à SCEA OUACHEE FILS (1100121) MOYVILLERS	8 538,00 €
	11 768,00 €

REMBOURSEMENTS DE PARTS SOCIALES < 1000€	
SARL HARMOL - MMR BOUSSION JULIETTE (1100239) CHEVRIERES	210,00 €
	210,00 €

Étienne Grodet présente ensuite un dossier concernant M. Jérémy Stoffaes, adhérent de Breteuil, qui a demandé le remboursement anticipé des parts sociales pour ses deux exploitations.

1. Contexte :

- M. Jérémi Stoffaes a formulé une demande officielle pour obtenir le remboursement des parts sociales des deux exploitations qu'il gère.

Après exposé du dossier, il est proposé au Conseil d'Administration de faire une vérfication des engagements pris et de répondre favorablement à cette demande sous conditions suspensives de respect de ses engagements contractés pour la période 2024/2025.

➢ Le conseil d'administration valide les souscriptions et demandes de remboursement du Capital social.
➢ Le conseil d'administration prend note des transferts et rachats.

7. **Questions diverses**

PM fertilisants 24/25

Libéllé	Produit	Ss Famille	Prix Moyen Direct	Prix Moyen Dépôt
SOL.AZO. 25,8N 20SO3 VRAC	111114	Azote Liquide	315 €	325 €
SOL.AZO. 30N %KG VRAC	110110	Azote Liquide	260 €	270 €
AMMONITRATE 27N VRAC	109974	Azote Solide	315 €	325 €
AMMONITRATE 33,5N (BB600)	111014	Azote Solide	395 €	405 €
NITROSULF NS 21+22,5SO3 VRAC	111128	Azote Solide	310 €	320 €
UREE 46N (BB600KG)	114012	Azote Solide	435 €	445 €
ENG PK 0 13 24+3MGO VRAC	154003	Binaires PK	399 €	409 €
ENG PK 0 24 23 VRAC	152022	Binaires PK	499 €	509 €
ENG PK 0 9 27 VRAC	152132	Binaires PK	375 €	385 €
CHLORURE DE POTASSE 60K2O VRAC	101810	Chlorure	390 €	400 €
KIESERITE GRAN 25MGO VRAC	132004	Magnésie	335 €	345 €
MAGSOUFRE 16MGO+40SO3 VRAC	102637	Magnésie	285 €	295 €
C PRO NP 13 24 0 (BB600) ZIMAC	142012	NP NK NPK	640 €	650 €
C PRO NP 20 12 0+29SO3 VR ZIMA	142013	NP NK NPK	590 €	600 €
ENG NPK 14 10 20+15SO3 VRAC	106097	NP NK NPK	485 €	495 €
NPK 15 13 13 + 12.5 SO3 VRAC	800960	NP NK NPK	460 €	470 €
SUPER TRIPLE 46P2O5 VRAC	107720	Phosphate	505 €	515 €

Gautier Lerond, Directeur Commercial et Marketing, présente l'état des fertilisants pour la campagne 2024/2025, en détaillant les principaux produits, leurs caractéristiques et les prix moyens, différenciés entre livraisons directes et départs dépôt.

- **Produits azotés et binaires PK :** Les tarifs ont été ajustés pour rester compétitifs malgré les fluctuations du marché, avec un écart systématique de 10 €/tonne entre les deux modalités de livraison.
- **Approvisionnement :** Une attention particulière a été portée à l'anticipation des volumes, notamment pour les produits stratégiques tels que le Nitrosulf et l'Urée.
- **Stratégie commerciale :** La politique adoptée vise à maintenir une position concurrentielle tout en garantissant une gestion prudente des stocks afin de limiter les impacts potentiels liés à la déflation.

Gautier Lerond conclut en réaffirmant l'importance d'adapter la stratégie aux évolutions du marché et en proposant de faire un suivi détaillé lors des prochaines réunions.

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, la séance du Conseil d'Administration est levée à 17h00.

Le Président, Etienne GRODET remercie les Administrateurs de leur présence et les invite à un cocktail de clôture, en présence de M. Thierry Dupont et de M. Aymar de Laveaucoupet.

Le Secrétaire,
Agnès DUWER

[redacted]

Le Président,
Etienne GRODET

AGORA

EXEMPLAIRE CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

- La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée au lundi 17 février 2025.